

Jardin
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	2043	parc ar plas caer	00 ha 46 a 54 ca

Tel que le **BIEN** existe, s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques y attachées, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatives aux présentes.

Etant ici précisé que la propriété cadastré section B numéro 2043 est valorisée à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00€)

Le jardin de ladite parcelle pour 23a 00ca est valorisée à QUARANTE-SIX MILLE EUROS (46.000,00€).

Effet relatif

1°) Le Terrain : Acquisition suivant acte reçu par Maître FERCOQ-LE GUEN notaire à PLOUARET le 10 octobre 2017, publié au service de la publicité foncière de LANNION le 10 novembre 2017, volume 2017P, numéro 4358.

2°) Les constructions : pour les avoir faites édifier sur ledit terrain

Il est précisé que le service de la publicité foncière de LANNION ci-dessus indiqué a fusionné avec celui de SAINT-BRIEUC auprès duquel l'acte sera déposé.

D'une valeur de :	
DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS, ci	296 000,00 EUR
TOTAL DE L'ACTIF : DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS, ci	296 000,00 EUR

PASSIF

Le passif indivis comprend :

Article numéro UN

- Le solde des prêts restant dû à la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor à la date de jouissance divise, d'un montant de 156 029,28 EUR

Article numéro DEUX

- Le montant de la créance de Madame RINQUIN, d'un montant de 19 000,00 EUR

TOTAL DU PASSIF : CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE VINGT-NEUF EUROS ET VINGT-HUIT CENTIMES, ci 175 029,28 EUR

BALANCE

La masse active s'élevant à 296 000,00 EUR
La masse passive s'élevant à 175 029,28 EUR

BALANCE FAITE, il reste un ACTIF NET INDIVIS de CENT VINGT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX EUROS ET SOIXANTE-DOUZE CENTIMES, ci **120 970,72 EUR**